|  |  |
| --- | --- |
|  | Agence fédérale des médicaments et des produits de santé Federaal agentschap voor geneesmiddelen en gezondheidsproductenEurostation II – Place Victor Hortaplein 40/401060 Brussel-Bruxelles  |

Management Support

|  |
| --- |
| **COMITÉ DE TRANSPARENCE 68 – PROCÈS-VERBAL** **25.10.2017 – HORIZON – 10h** |

**1. Approbation de l’ordre du jour**

# L’ordre du jour est approuvé.

**2. Approbation du rapport de la réunion du 14.09.2017**

# Le rapport de la réunion du 14 septembre 2017 est approuvé.

**3. facteur moyen de correction Procost**

Les membres prennent connaissance des slides présentés.

**7. Feedback zbb steering committee 19.10.2017**

L’AFMPS présente quelques slides contenant un feedback du dernier groupe de pilotage ZBB.

**4. impact de l'exercice ZBB sur le plan du personnel**

L’AFMPS présente les slides qui ont été distribués aux membres.

Chacune des DG doit ensuite faire une proposition orale de ce qui peut maintenant déjà être réalisé avec les résultats proposés, toutefois dans le respect du cadre budgétaire 2018.

La présidente demande que l'on transmette les présentations des DG et que l'on inscrive de nouveau le point à l'ordre du jour de novembre.

**5. ÉTAT D'AVANCEMENT LOI DE FINANCEMENT**

L’AFMPS communique que les dispositions de l'avant-projet de loi portant des dispositions diverses en matière de santé (5) ont été transférées vers un avant-projet à part. Cet avant-projet est inscrit à l'ordre du jour du Conseil des ministres de vendredi prochain, après quoi il sera soumis au Conseil d'État. Une procédure d'urgence sera demandée au Parlement.

L’AFMPS annonce qu’elle prendra l'initiative d'informer les secteurs une fois qu'elle aura obtenu l'avis du Conseil d'État.

**6. MISE À JOUR REDESIGN/déménagement**

Monsieur De Cuyper présente les slides qui ont été transmises aux membres.

Il souhaite désormais informer régulièrement le Comité. Il est préoccupé par la charge de travail importante qu'entraîne le Redesign, et ce en plus du travail quotidien.

La présidente exprime son inquiétude quant à la méthode de financement de l'AFMPS et la différence par rapport aux autres administrations impliquées dans le Redesign. Elle demande quelles sont les garanties en la matière. Monsieur Peferoen comprend la remarque. En ce qui concerne la gestion financière, la législation applicable est si différente que l'on pensera plutôt au suivi des best practices qu'à une intégration effective des divisions.

**8. RAPPORTAGE groupe de travail BREXIT**

Les slides qui ont été transmis aux membres du comité lors de la première réunion du groupe de travail Brexit, dont la majorité fait partie du groupe de travail.

La présidente communiquera à l’AFMPS comment les groupes travail doivent être composés à l'avenir.

**9. divers**

Le rapport avec les dépenses et recettes de l'AFMPS est présenté.